

# Nozay & vous

Votre magazine d'informations municipales

juillet 2023 **n°14**

**NOZAY**  
Une volonté pour l'avenir

quelqu'un s'assoit à  
l'ombre aujourd'hui  
parce que quelqu'un  
d'autre a planté un arbre  
il y a longtemps

**zoom** p.10

L'ÉTÉ AUSSI :  
**CHAQUE GESTE COMPTE !**

Photo : Fête de l'environnement - Mairie de Nozay

## **vie municipale**

Nouvel affichage  
tactile pour améliorer  
votre information

p.9

## **rencontre**

Noémie MORNET :  
découvrir notre offre  
touristique

p.12

## **sport**

Nozay accueille  
le Tour de l'Avenir  
le 21 août

p.14

- 3** **édito**  
Le mot de Katia de SAINT-JUST :  
Miser sur le tourisme de proximité pour affirmer notre identité
- 4** **retour sur**  
Rétrospective en images
- 6** **vie municipale**  
Actualités de la mairie
- 10** **zoom**  
L'été aussi : chaque geste compte !
- 12** **rencontre**  
Noémie MORNET : échanger et faire découvrir le territoire
- 13** **vie locale**  
Actualités du territoire
- 14** **se divertir et découvrir**  
Sorties, culture et loisirs



la photo du mois  
**Jardin public**



## MISER SUR LE TOURISME DE PROXIMITÉ POUR AFFIRMER NOTRE IDENTITÉ

La municipalité inscrit le tourisme dans une démarche de développement économique local, qui doit répondre à deux objectifs : accroître la visibilité et l'attractivité de notre commune tout en renforçant le sentiment d'appartenance des Nozéens à une communauté et à un territoire.

### Devenir explorateur de son territoire

Se dépayser sans faire des milliers de kilomètres, explorer son territoire et ses alentours avec un œil nouveau... À l'heure où se développe le tourisme de proximité, Nozay apparaît comme une destination avec de nombreux atouts. Notre identité et notre offre touristique reposent sur deux piliers qui invitent à prendre le temps : le patrimoine et la nature.

### Le patrimoine comme emblème de notre identité

Omniprésente à Nozay, la pierre bleue façonne notre paysage : manoirs, chapelles, fontaines, lavoirs, croix... Afin de revaloriser ce patrimoine, la municipalité travaille à dynamiser la Carrière du Parc. Dans un premier temps, des travaux d'aménagement ont été réalisés pour faciliter l'accès à ce site d'exception. En lien avec des membres de l'Asphan et des passionnés d'histoire, les élus ont acté une collecte de mémoire autour du travail de carrier, visant à améliorer le circuit de visite du site à l'avenir.

### La nature pour se ressourcer ou pour se dépenser

Nozay offre également un environnement privilégié pour les amoureux de la nature à la recherche d'activités pour se ressourcer ou plus dynamiques : marche, parcours permanents d'orientation, pêche, VTT, escalade, loisirs aquatiques... Il y en a pour tous les goûts !

**Les acteurs locaux et les services contribuent également à l'ambiance de nos petites communes et participent à leur attractivité, comme à Nozay : aire de camping-cars, activités de loisirs, commerces de proximité, offre de restauration diversifiée...**

**Katia de SAINT-JUST**  
Première Adjointe, déléguée à la communication

#### Directeur de la publication

Jean-Claude PROVOST

#### Directrice adjointe de la publication

Katia de SAINT-JUST

#### Commission communication

Françoise JORAT - Isabelle TESSIER

Christophe NIVET - Stéphanie GUILLET

Anne-Sylvie LE RESTE

#### Conception, mise en page et rédaction

Bérénice KESTELOOT

#### Participation

Catherine PRAUD

#### Photos

Commune de Nozay, Communauté de  
Communes de Nozay, associations, Freepik

#### Impression Imprimé sur du papier issu de forêts

gérées durablement avec des encres  
sans solvant.

#### Tirage 2 320 exemplaires

#### Diffusion La Poste

#### Dépôt légal à parution

(ISSN 2966-9472)

#### Prochaine publication

Le prochain magazine paraîtra **lundi 28 août (hors-série spécial associations)**.

Les articles sont à déposer en mairie ou par mail : [com@nozay44.fr](mailto:com@nozay44.fr)

La parution reste à l'appréciation du directeur de la publication.

Si vous ne recevez pas le magazine municipal dans votre boîte aux lettres, merci d'en informer le service communication au 02 40 79 79 79 ou [com@nozay44.fr](mailto:com@nozay44.fr)

 [www.nozay44.fr](http://www.nozay44.fr)

 **Commune de Nozay - 44**



15.04.2023

**ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS**

Les élus municipaux ont officiellement accueilli une vingtaine de nouveaux habitants (sur près de 80 foyers invités) en leur présentant la commune, ses services et ses projets.

Bienvenue à toutes et tous !



04.05.2023 / 08.06.2023

**PETITS DÉJEUNERS PROFESSIONNELS**

La municipalité organise des temps conviviaux à destination des professionnels nozéens. Les entreprises, artisans et commerçants ont pu faire part de leurs difficultés de recrutement. D'autres sujets ont été évoqués, tels que le logement, le PLUI, la reprise d'activité post-COVID, l'ouverture des commerces le midi et le dynamisme de la ville.



08.05.2023

**COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945**

Le 8 mai 1945 marque la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe. Comme chaque année, un cortège a défilé de la mairie au monument aux morts pour commémorer cette date importante.

Participer aux cérémonies de commémoration permet de perpétuer le devoir de mémoire et de transmettre aux jeunes le souvenir de ceux qui ont combattu pour la liberté.

**13.05.2023****INAUGURATION DU SECTEUR HILLEREAU**

L'aménagement du boulevard Hillereau, des rues du 8 mai, de l'Ère Nouvelle et Victor Hugo a été inauguré en présence des membres du Conseil municipal, d'anciens élus et du CME (Conseil municipal enfants).

De nombreux riverains étaient présents et ont partagé leurs retours positifs sur cette réalisation.

**27.05.2023****ADOPTION DE POULES PONDEUSES**

Dans une démarche de réduction des déchets, la commune de Nozay a renouvelé son « opération poules » permettant à 20 foyers d'adopter, gracieusement, deux poules pondeuses.

**04.06.2023****FÊTE DE L'ENVIRONNEMENT**

Le jardin public s'est animé le temps d'une journée dédiée aux initiatives respectueuses de l'environnement. La Commune avait convié de nombreux acteurs locaux pour sensibiliser petits et grands aux questions environnementales. Une belle journée ensoleillée et familiale !

Un grand merci à toute l'équipe à l'initiative de cette manifestation et aux bénévoles qui ont assuré le bon déroulement de la journée.



Conseil municipal

## LES DÉLIBÉRATIONS DU 11 MAI

	INTITULÉ	DÉCISION
2023/066	Approbation du procès verbal de la réunion du 6 avril 2023	Approuvée
2023/067	Projets d'aménagement en cours : dénomination de voies	Approuvée
2023/068	Fête de l'environnement : subvention association Noz'Jardins	Approuvée
2023/069	Lignes directrices de gestion des ressources humaines : validation	Approuvée
2023/070	Redevance occupation domaine public 2023 : réseaux téléphoniques	Approuvée
2023/071	Marché public : installation d'un système de vidéoprotection urbaine	Approuvée
2023/072	Marchés publics : travaux divers de rénovation des bâtiments	Approuvée
2023/073	Décisions du Maire prises par délégation	Approuvée
2023/074	Désignation référent déontologue	Approuvée

## LES DÉLIBÉRATIONS DU 9 JUIN

	INTITULÉ	DÉCISION
2023/075	Approbation du procès-verbal de la séance du 11 mai 2023	Approuvée
2023/076	Adoption de la charte signalétique des bâtiments communaux	Approuvée
2023/077	Convention de mise à disposition de moyens et de locaux dans le cadre du SIEG accueil de loisirs	Approuvée
2023/078	Acquisition de la parcelle constitutive du Chemin de la Cloutais	Approuvée
2023/079	Adoption de la motion de soutien à Yannick Morez, Maire de Saint-Brévin-les-Pins	Approuvée
2023/080	Acquisition d'un timbre de schiste	Approuvée
2023/081	Avancements de grade et création d'un poste d'animateur temps scolaire et périscolaire	Approuvée
2023/082	Départ de la 2ème étape du Tour de l'Avenir : participation	Approuvée
2023/083	Attribution du marché de travaux pour la transformation du terrain B de football en surface de jeu synthétique	Approuvée
2023/084	Reconduction du marché de prestation de service de restauration scolaire pour une durée d'un an : avenant	Approuvée
2023/085	Renouvellement du parc des photocopieurs	Approuvée
2023/086	Décisions du Maire prises par délégation	Approuvée

Retrouvez le détail des délibérations sur notre site internet : [www.nozay44.fr](http://www.nozay44.fr)



### Citoyenneté

## LE CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS EN ACTION

Composé d'élèves de l'école de la Pierre Bleue et de Sainte-Marie, l'actuel Conseil Municipal Enfants est élu depuis décembre 2021. Les 21 élus ont la responsabilité de porter la parole de l'ensemble des enfants auprès de la municipalité.

S'investir au sein du CME, c'est faire un premier pas dans son rôle de citoyen ou citoyenne. Cela permet aux enfants d'appréhender le système démocratique et le fonctionnement de la commune.

### De nombreuses questions abordées

À travers leurs actions, les conseillers ont à cœur d'améliorer leur cadre de vie et de défendre leurs valeurs. Intéressés par la préservation de l'environnement, ils ont organisé et participé à plusieurs opérations de ramassage des déchets sur la commune.

Sensible aux questions liées à la sécurité, le Conseil Municipal Enfants a été associé au projet de mise en place des silhouettes réfléchissantes aux abords des écoles.

Les enfants élus ont également œuvré pour l'installation d'équipements à destination des plus jeunes, et notamment du remplacement des jeux à l'école de la Pierre Bleue et au jardin public.

Enfin, ils s'engagent dans la vie sociale et intergénérationnelle de la commune : des dessins sont glissés dans les colis de Noël destinés aux plus de 75 ans, les jeunes élus assurent la distribution des chocolats de Noël à l'EHPAD et aident au service lors du repas des aînés.

### Participation à la vie citoyenne

Tout au long de l'année, les enfants élus se mobilisent lors des événements communaux : vœux du Maire, inaugurations des aménagements et bâtiments, cérémonies de commémoration, journées citoyennes, manifestations festives...

Le fonctionnement des collectivités et de la vie démocratique, au-delà de la commune, suscite également de l'intérêt chez les jeunes conseillers, qui ont partagé un moment d'échanges et de convivialité avec leurs homologues lors d'une journée inter-CME à La Grigonnais le 10 juin dernier. Au mois de septembre, ils sont invités à visiter l'Hôtel du Département de Loire-Atlantique afin de découvrir ses compétences et ses services.

### Environnement

## RETRAIT-GONFLEMENT DES ARGILES : VOUS ÊTES PEUT-ÊTRE CONCERNÉS !

**Les épisodes de sécheresse et de réhydratation des sols peuvent provoquer des dommages aux bâtiments.**

Si vous avez constaté des fissures ou des dégradations anormales de votre habitation, cela peut relever d'un sinistre couvert au titre de la garantie « catastrophes naturelles ».

Pour cela, les conditions suivantes doivent être vérifiées :

- » le phénomène naturel est la cause déterminante et présente un caractère anormal (l'ampleur des dommages n'est pas prise en considération) ;
- » les biens endommagés sont couverts par un contrat d'assurance « dommages » ;
- » l'état de catastrophe naturelle est constaté par un arrêté interministériel.

### Vous êtes victime d'une catastrophe naturelle, que faire ?

Vous devez immédiatement :

- » déclarer le sinistre à votre assureur (si possible par lettre recommandée) ;
- » signaler le cas en mairie en transmettant des photos, les dates de constatation des événements et toutes informations utiles ;

Le maire rassemble les déclarations des sinistrés et effectue la demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

Après la publication au Journal Officiel de l'arrêté interministériel de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle :

- » vous devrez déposer votre dossier auprès de votre assureur dans les 30 jours (si vous ne l'avez pas fait dès la survenance du sinistre) ;
- » et transmettre l'arrêté à votre assureur.

Population

## ÉTAT CIVIL

### Naissances

**Swany FURET**  
30 mars | Beauvais

### Mariages

**Aurélié GAUTIER et Anthony OHEIX**  
20 mai

**Cindy LATOUCHE et Christophe CACHERA**  
27 mai

**Théa POLLET et Tony LANGLAIS**  
10 juin

**Méryll LIOVE et Damien BOUVIER**  
10 juin

### Décès

**Thérèse RAJALU veuve LANDEL**  
12 avril | 92 ans | 1 route de Nort-sur-Erdre

**Bernard CHOPIN**  
21 avril | 75 ans | 6 rue des Palis, la Touche de Boissais

**Marie-Thérèse LEVESQUE veuve MORISSEAU**  
30 avril | 73 ans | La Malhaie

**Cédric THOMAS**  
2 mai | 42 ans | La Basse Hunière

**Louis AUBRÉE**  
4 juin | 86 ans | 20 route de Marsac

**Marie JONCHERAY veuve PROVOST**  
6 juin | 82 ans | 1 route de Nort-sur-Erdre

**Odette CHALS veuve FRICAUD**  
12 juin | 90 ans | 1 route de Nort-sur-Erdre

Transport

## INSCRIPTION AUX TRANSPORTS SCOLAIRES

Les inscriptions en ligne pour les transports scolaires sont ouvertes jusqu'au 18 juillet.

<https://aleop.paysdelaloire.fr/aleop-je-minforme-sur-les-transport-scolaires>  
**09 69 39 14 14**

Cadre de vie

## AU JARDIN, JE RESPECTE MES VOISINS !

Depuis le retour des beaux jours, les incivilités se multiplient : tondeuse le dimanche, brûlage des déchets...

### Bricoler et jardiner, oui, mais pas n'importe quand

Avant d'entreprendre une activité bruyante, **pensez au confort de vos voisins** : n'utilisez pas d'appareil thermique le dimanche et les jours fériés, ni tôt le matin ni tard le soir, et évitez les heures de repas.

### Se débarrasser de ses déchets verts sans les brûler

L'entretien des espaces verts engendre de nombreux déchets, mais il est important de rappeler que **le brûlage est strictement interdit** : non seulement, il génère des nuisances pour le voisinage, mais il implique également un risque d'incendie et contribue fortement à la dégradation de la qualité de l'air.

De nombreuses alternatives existent : compostage, broyage et paillage, collecte en déchèterie.

**Respectez ces simples règles : vos voisins comme la nature vous remercieront !**

Urbanisme

## PERMIS DE CONSTRUIRE

NOM	ADRESSE	TRAVAUX
Jérôme COUROUSSE	La Fontaine au Beurre	Changement de destination d'un bâtiment agricole en habitation
Charlotte CRESPIEN	6 rue du Petit Bois	Extension d'une habitation et démolition d'un hangar
GAEC DES SAPINS	2 les Vallées	Construction d'un bâtiment agricole à usage de stockage et pose de panneaux photovoltaïques en toiture
Hervé JOSSE	4b rue Victor Hugo	Construction d'un ensemble de 2 logements avec garages
Arold et Karine OURY	5 rue de la Renardière	Construction d'un garage en extension
MINOTERIE BOURSEAU	2 route de l'Étang	Construction d'une structure légère démontable pour stockage
Emmanuel et Valérie PEIGNE	5 allée du Petit Versailles	Extension d'une habitation
GAUTIER GWELTAZ	4 bis rue de la Source	Construction d'un carport
Coralie VALIN et Jessy LACROIX	36 route de Marsac	Construction d'un garage, d'un carport en extension d'une habitation et d'une piscine
Ludovic CHARLES	14 place de l'Église	Construction d'un appentis
Guillaume BOURSEAU et Coline LEGUAY	42 rue du Vieux Bourg	Construction d'une maison d'habitation et démolition d'un garage
Bernard et Liliane JAUNASSE	6b rue du Vieux Bourg	Construction d'un garage non clos



## Service

## NOUVEL AFFICHAGE TACTILE POUR AMÉLIORER VOTRE INFORMATION

Il y a quelques semaines, deux bornes interactives ont remplacé les panneaux d'affichage légal papier à l'extérieur et à l'intérieur de la mairie.

Depuis le 1er juillet 2022, les communes de plus de 3 500 habitants ont l'obligation de proposer un affichage dématérialisé.

### Améliorer l'accueil des usagers

L'acquisition de ces deux bornes s'inscrit dans un projet global d'amélioration des outils de communication et d'accueil des usagers.

En quelques clics, les Nozéennes et Nozéens peuvent désormais accéder à l'ensemble des documents : délibérations du Conseil municipal, permis de construire, arrêtés municipaux et préfectoraux... et ce, 24h/24, grâce



à l'écran tactile installé à l'extérieur de la mairie.

Ces bornes garantissent le droit à l'information en permettant aux personnes dépourvues d'équipement informatique d'avoir accès à certains services : consulter les actualités communales, prendre rendez-vous en ligne pour obtenir un titre d'identité ou s'inscrire au dispositif « Alerte Citoyens », par exemple.

Les écrans disposent d'un mode d'affichage adapté aux personnes à mobilité réduite.

**Nous espérons que ce nouvel équipement améliorera votre accès à l'information municipale.**

## Sécurité

## ALERTE CITOYENS : ABONNEZ-VOUS !

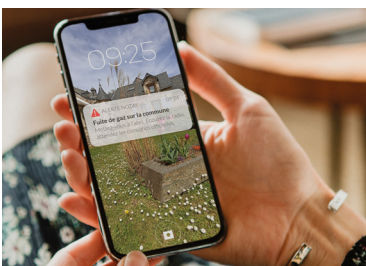
En cas de danger, l'outil « Alerte Citoyens » permet d'être informé de manière simple et rapide.

Une alerte, transmise par SMS et par mail, invite la population à se mettre en sécurité.

### Comment réagir ?

- » Mettez-vous à l'abri, ne tentez pas de rejoindre vos proches ou d'aller chercher vos enfants à l'école ;
- » Évitez de téléphoner afin de libérer les lignes pour les secours ;
- » Écoutez la radio (France Bleu Loire Océan 101.8) ;
- » Suivez les consignes diffusées par les autorités.

**Vous souhaitez bénéficier de ce service ? Inscription :**  
<https://nozay44.alertecitoyens.com>



## Social

## CCAS : LOCATION DE MATÉRIEL

**Vous organisez une réception et avez besoin de matériel pour accueillir vos invités dans les meilleures conditions ?**

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) loue, aux associations comme aux particuliers, du matériel de réception : tables et chaises, feux de cuisson et nombreux éléments de vaisselle.

### Informations et contacts

Retrouvez la liste du matériel disponible et les tarifs :

[www.nozay44.fr/location-de-materiel](http://www.nozay44.fr/location-de-materiel)

**M. CHAPEAU : 07 67 56 80 63**

**M. DOUSSET : 07 67 26 92 02**



## Nécrologie

## DÉCÈS DE BERNARD CHOPIN

**Sculpteur nozéen reconnu, Bernard CHOPIN est décédé vendredi 21 avril 2023, à l'âge de 75 ans.**

Bernard CHOPIN a sculpté, dans le schiste, la Marianne installée dans la salle du Conseil municipal et des Mariages.

Un panneau présentant les étapes de réalisation est disponible à la Mairie. Nous vous invitons également à consulter la page « Un peu d'histoire » sur [www.nozay44.fr](http://www.nozay44.fr).

**La Commune présente toutes ses condoléances à la famille de Bernard CHOPIN.**



Cadre de vie

# L'ÉTÉ AUSSI : CHAQUE GESTE COMPTE !

La période estivale est synonyme de vacances et de détente. Maintenons cependant notre vigilance pour préserver nos ressources en eau, en électricité et restons mobilisés pour garantir notre sécurité !



## PRÉSERVER L'EAU

La stratégie d'aménagement paysager et de fleurissement répond à une volonté de la municipalité de réduire sa consommation de ressources naturelles. Le service Espaces verts conçoit le plan de fleurissement dans cette optique, avec notamment la plantation de vivaces peu gourmandes en eau.

### En tant que particulier, je fais quoi ?

Adoptons quelques gestes simples pour économiser l'eau au jardin :

- » on opte pour des plantes adaptées à notre climat et on pratique le paillage pour limiter l'évaporation ;
- » on arrose uniquement l'essentiel, tôt le matin ou tard le soir, quand les températures sont moins élevées.

## ÉCONOMISER L'ÉNERGIE

Le Programme de sobriété énergétique prévoit la rénovation et l'isolation des bâtiments communaux pour diminuer les consommations d'énergie en hiver comme en été (réduction du recours à la climatisation).

Le maillage des circulations douces s'étend pour favoriser et sécuriser les déplacements à pied et à vélo.

### En tant que particulier, je fais quoi ?

L'été est le meilleur moment pour réduire notre consommation d'énergie :

- » on privilégie le froid, dans l'assiette comme sous la douche ;
- » profitons des beaux jours pour laisser la voiture au garage : on préfère les déplacements à pied ou à vélo dès que possible.



## TRAITER NOS DÉCHETS

Au jardin public comme à la base de loisirs, des poubelles sont à votre disposition partout sur les sites et nos agents communaux veillent chaque jour, y compris le week-end, au maintien de la propreté.

La CCN maintient les ouvertures de la déchèterie pendant toute la période de l'été : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30, le vendredi de 14h à 18h et le samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h.

### En tant que particulier, je fais quoi ?

L'insouciance estivale ne doit pas nous faire oublier nos bonnes habitudes de réduction et de traitement des déchets :

- » on veille à emmener nos déchets et à toujours laisser les lieux propres lors de nos balades et pique-niques ;
- » direction le compost ou la déchèterie pour nos déchets verts : on ne les brûle pas !



## SE PROTÉGER DE LA CHALEUR

Le CCAS de la commune active le plan canicule chaque année, du 1er juin au 15 septembre. Il permet de recenser les personnes fragiles (personnes âgées, en situation de handicap, isolées...) afin de prévenir et de limiter les risques lors des épisodes de forte chaleur.

Si vous êtes concernés, contactez le CCAS au 02 40 79 79 79. Les élus et bénévoles vous accompagneront en cas de situation difficile.

### En tant que particulier, je fais quoi ?

Même si l'on apprécie les températures estivales, veillons à se protéger des fortes chaleurs :

- » on évite de sortir aux heures les plus chaudes, on maintient son logement au frais (fenêtres et volets fermés la journée) et surtout, on s'hydrate bien ;
- » soyons vigilants envers les personnes fragiles et les enfants, plus vulnérables à la chaleur.

## PARTIR SEREIN EN VACANCES

La commune a signé avec la gendarmerie une convention de coordination des moyens pour améliorer la prévention et la sécurité, moyens qui seront prochainement renforcés par la mise en place de caméras de vidéoprotection aux entrées de bourg.

### En tant que particulier, je fais quoi ?

La période d'été rend nos habitations plus vulnérables au risque de cambriolage :

- » soyons solidaires avec nos voisins et veillons sur leur maison pendant leurs absences ;
- » signalons nos absences à la gendarmerie qui effectuera des patrouilles de surveillance dans le cadre de l'opération tranquillité vacances (40 route de Nort-sur-Erdre / 02 40 79 40 17).



## ÉVITER LES INCENDIES

Au jardin public comme à la Base de Loisirs des étangs, l'utilisation de barbecues est très réglementée et doit faire l'objet d'une autorisation spécifique du Maire.

En période de sécheresse, tout feu est strictement interdit sur tous les sites publics !

### En tant que particulier, je fais quoi ?

9 feux sur 10 sont d'origine humaine. Soyons prudents pour éviter les incendies :

- » organisons nos barbecues et nos travaux loin de la végétation et des bâtiments ;
- » les mégots doivent être jetés dans un cendrier : jamais au sol ni par la fenêtre de la voiture ;
- » on se passe des feux de camp, même si l'on aime les charmallons grillés.

**Pendant tout l'été, les services municipaux restent ouverts et disponibles aux horaires habituels, sauf le samedi matin pendant la période du 14 juillet au 19 août inclus.**

**02 40 79 79 79 - mairie@nozay44.fr**



**Conseillère en séjour sur le territoire de la Communauté de Communes de Nozay depuis une quinzaine d'années, Noémie MORNET valorise la destination Erdre Canal Forêt auprès des visiteurs comme des habitants.**

## NOÉMIE MORNET : ÉCHANGER ET FAIRE DÉCOUVRIR LE TERRITOIRE

Depuis 2008, Noémie MORNET assure la valorisation et la promotion touristique du territoire.

Créé en 2018, l'office de tourisme Erdre Canal Forêt résulte de la volonté des Communautés de Communes de Nozay, du pays de Blain et d'Erdre et Gesvres d'unir leurs richesses et de proposer une destination incontournable dans le paysage touristique départemental.

L'équipe Erdre Canal Forêt, composée de sept collaboratrices permanentes et de deux salariés temporaires (saisonniers ou apprentis), œuvre pour faire vivre et promouvoir le territoire, en partenariat avec les collectivités locales et l'ensemble des professionnels du tourisme.

### Accueil de Nozay

En juin et jusqu'à mi-septembre : samedi et dimanche de 10h30 à 13h et de 14h à 18h30

En juillet et août : du vendredi au dimanche et jours fériés de 10h30 à 13h et de 14h à 18h30

En dehors de ces horaires, rendez-vous dans les autres bureaux d'accueil (Blain, Nort-sur-Erdre, Sucé-sur-Erdre), par téléphone ou par mail.

**07 60 46 99 00**  
**accueil-nozay@erdre canalforet.fr**  
**www.erdre canalforet.fr**

### Pouvez-vous nous présenter la destination Erdre Canal Forêt ?

Le territoire s'étend de Sucé-sur-Erdre à Nozay, en passant par Blain et Nort-sur-Erdre. L'harmonie entre les 23 communes réside dans la trame bleue et verte façonnée par l'Erdre, le Canal, les étangs, la forêt, les espaces naturels et plus de 500 km de sentiers de randonnée...

Erdre Canal Forêt est, à la fois, une destination nature, riche en patrimoine et un territoire vivant qui propose une offre culturelle et sportive complète. On y est invités à adopter le « slow tourisme », l'art de voyager en prenant le temps de la découverte et en se ressourçant.

### Quels sont vos conseils pour (re)découvrir Nozay ?

Pour les amoureux du patrimoine, Nozay est la commune emblématique de la pierre bleue, avec ses deux sites incontournables : la Carrière du Parc (ouverture en juillet-août : cf p.16) pour découvrir le schiste de son état brut à son extraction, et l'Enclos du Vieux Bourg, classé monument historique, bel exemple de construction entièrement en pierre bleue.

Pour passer une journée en famille et/ou vous adonner à des activités sportives, rendez-vous à la Ville au Chef (parcours Schistou, mur d'escalade, sentier VTT, parcours d'orientation...) ou aux étangs Jean Guyon (loisirs aquatiques, balade, parcours d'orientation, pêche...).

Côté randonnée pédestre et cycliste, on trouve, au départ de Nozay, le sentier des Manoires (15 km), le sentier entre étangs et pierre bleue (32 km), qui vous conduira à la mine d'Abbaretz et à l'étang de Gruellau, et le circuit des 7 étangs actuellement en développement (cf p.16).

Enfin, sur tout le territoire Erdre Canal Forêt, de nombreux sites valent le détour : l'Erdre, le Canal de Nantes à Brest, la forêt du Gâvre, la mine d'Abbaretz, le château de Blain, les Arcades de Nort-sur-Erdre...

### Qu'est-ce qui caractérise votre métier de conseillère en séjour ?

Les rencontres avec des personnes de toutes origines autour d'échanges simples et empreints de chaleur humaine.

Nous prenons le temps de proposer un accueil personnalisé pour faire découvrir la destination en fonction des centres d'intérêt des touristes, mais aussi pour amener les habitants à se réapproprier leur lieu de vie et à profiter de ce qui se passe autour de chez eux. De nombreux visiteurs nous le rendent en revenant sur le point d'accueil pour partager leurs impressions sur les activités conseillées.

## Urbanisme

## RENCONTREZ GRATUITEMENT UN ARCHITECTE CONSEIL

Vous souhaitez construire, agrandir, rénover ou aménager un logement sur la Communauté de Communes de Nozay ? Vous souhaitez un éclairage sur les démarches administratives et les différentes maîtrises d'œuvre possibles ?

Avant de vous engager dans un projet, vous pouvez bénéficier de conseils gratuits dispensés par un architecte du CAUE, lors de permanences mensuelles à la Communauté de Communes.

### Qu'est-ce que le CAUE ?

Le CAUE 44 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) est une association dispensant des conseils gratuits.

Pendant ces rendez-vous, l'architecte-conseil vous aidera à définir vos besoins en les conciliant à une démarche durable, vous conseillera dans l'organisation de votre plan et le choix des matériaux et des volumes, ou vous guidera dans vos démarches administratives et dans le choix de votre type de maîtrise d'œuvre.

### Comment rencontrer l'architecte du CAUE ?

Les permanences ont lieu le premier mercredi de chaque mois de 14h à 17h à la Communauté de Communes de Nozay, 9 rue de l'Église.

Lors de votre rendez-vous, pensez à apporter un maximum de documents (plan, PLU, photos, croquis...), les conseils n'en seront que plus précis !

Prenez rendez-vous directement auprès de la Communauté de Communes de Nozay au 02 40 79 51 51.

## Prévention

## LE « MARSOINS » FAIT ÉTAPE À NOZAY

Le MarSOINS, camion de prévention en santé, sera de passage à Nozay le jeudi 27 juillet.



Créé par l'association « À vos soins », le MarSOINS sillonne les territoires pour proposer des dépistages et des actions d'éducation à la santé, au plus près de la population.

### Une permanence dédiée aux relations affectives et sexuelles

Bénévoles et professionnels de santé vous accueillent pour un temps d'échanges et d'informations autour des relations affectives et sexuelles : vie amoureuse, consentement, contraception...

Ouvert à tous, accueil individuel, anonyme et gratuit.

**Judi 27 juillet de 14h à 17h, allée du Sophora (en face de LaMano).**

**Sans rendez-vous.**

## Vie économique

## NOUVEAUX PROFESSIONNELS

### Plomberie Et Petits Services

Récemment installé sur la commune, Anthony GRELET vous propose ses services en plomberie : traitement et filtration de l'eau, dépannage, installation, salle de bain et petits travaux...

**07 60 94 09 96**

**plomberie.peps@gmail.com**

### Multiball

Situé zone du Châtelet, le Multiball est un espace convivial et sportif : soccer, squash, pétanque, salle de jeux avec billard, baby foot et flipper.

Ouverture du mardi au dimanche de 12h à 23h

**ZA du Châtelet - rte d'Abbaretz**

**06 15 46 00 88**

**www.multiball.fr**

### Garage de la Pierre Bleue : changement d'enseigne

Le garage de la Pierre Bleue vous informe de son changement d'enseigne à compter du 1<sup>er</sup> juillet. Il devient AD EXPERT. Son équipe et ses services restent inchangés.

**44 route d'Abbaretz**

**02 40 79 47 45**

### La Cuisine Espagnole

José Gael SERRANO est désormais présent tous les samedis sur le marché. Découvrez ses plats espagnols à emporter : poulet rôti, paella et croquetas au menu !

**07 72 34 97 66**

**www.lacuisineespagnole.com**

### Ô Saveurs de la Réunion

Ô Saveurs de la Réunion s'installe tous les mercredis de 18h à 21h, place de la mairie. Ce nouveau food truck vous propose ses spécialités réunionnaises.

**06 08 07 31 80**



### Loisirs

## DES ANIMATIONS TOUT L'ÉTÉ

Comme chaque été, découvrez le guide « Loisirs à l'Air Libre » édité par la Communauté de Communes de Nozay (CCN).

Dans un seul guide, retrouvez le programme d'animations estivales de la CCN, du centre socioculturel LaMano, des accueils de loisirs du territoire, de l'animation sportive départementale et de l'Asphan.

### Au programme !

De nombreuses activités gratuites sont proposées tout au long de l'été : sorties nature, animations à la piscine, activités créatives, séances de planétarium, jeu vidéo, concert et cinéma de plein air...

### Concours photo

La Communauté de Communes de Nozay vous propose à nouveau cette année un concours photo !

Envoyez vos meilleurs clichés pris lors d'une animation, sur le thème « Lâchez-vous en famille ou entre amis ! » jusqu'au 20 août : [concoursphotos@cc-nozay.fr](mailto:concoursphotos@cc-nozay.fr)

Remise des lots aux gagnants jeudi 24 août, à l'occasion du Cinéma de plein air, à Nozay !

Retrouvez le guide en mairie et dans de nombreuses structures du territoire ou en téléchargement sur [www.cc-nozay.fr](http://www.cc-nozay.fr)



### Sport

## NOZAY ACCUEILLE LE TOUR DE L'AVENIR LE 21 AOÛT

Cet été, la Communauté de Communes de Nozay et la Commune accueillent la seconde étape du Tour de l'Avenir : départ à Nozay le lundi 21 août, puis traversée de Vay, La Grignonais, Puceul et Abbaretz.

Le Tour de l'Avenir récompense chaque année des cyclistes talentueux, de 19 à 23 ans, appelés à devenir de grands champions.

### Les futurs champions du Tour de France

Le palmarès ne ment pas. 15 éditions du Tour de France ont été remportées par des vainqueurs du Tour de l'Avenir : Felice Gimondi, Joop Zoetemelk, Greg Lemond, Miguel Indurain, Laurent Fignon, Egan Bernal et Tadej Pogačar ! C'est peu dire que le Tour de l'Avenir est révélateur... Il participe aussi à la promotion du vélo et à l'animation territoriale en traversant la France, cette année du Morbihan à la Savoie, sur presque deux semaines de course au mois d'août.

### Le Tour de l'Avenir fait étape sur la Com'Com'

Cette édition 2023, qui compte 886 km en 8 étapes avec 27 équipes et 162 coureurs, part de Bretagne pour se terminer dans les Alpes. L'étape Nozay-Chinon, la plus longue de l'épreuve, compte 189 km, dont une bonne vingtaine sur le territoire de la Com' Com'. Pour le territoire intercommunal, c'est une véritable opportunité d'être le théâtre de ces joutes sportives.

### Rendez-vous sur le village étape

**Nous vous invitons à venir nombreux sur le village étape, installé à la base de loisirs, le lundi 21 août dès 9h30 pour découvrir les équipes et assister au départ.**

Les coureurs s'élanceront à 12h15, puis traverseront les communes de Vay et La Grignonais où le départ réel sera donné après 12,75 km au lieu-dit « La Guillaudais ». Et enfin, c'est à toute vitesse qu'ils passeront par Puceul puis Abbaretz, avant de se diriger vers Chinon où cette étape se terminera.

**Cette épreuve sportive est aussi une épreuve collective locale, avec la mobilisation d'une centaine de bénévoles sur l'ensemble de la Communauté de Communes.**

### Vous souhaitez devenir bénévole ?

Pour organiser cette course dans les meilleures conditions, la Communauté de Communes de Nozay invite celles et ceux qui souhaitent participer à la sécurisation de la course en tant que commissaire de course, signaleur ou encore pour le montage et le démontage du matériel à nous contacter d'ici la mi-juillet.

Contact : 02 40 79 51 51, [sport@cc-nozay.fr](mailto:sport@cc-nozay.fr)

**Animation**

# UNE JOURNÉE FESTIVE POUR VALORISER LES ACTEURS LOCAUX

« Nozay s'expose » réinvestit le centre-bourg de la Commune le samedi 2 septembre 2023 !

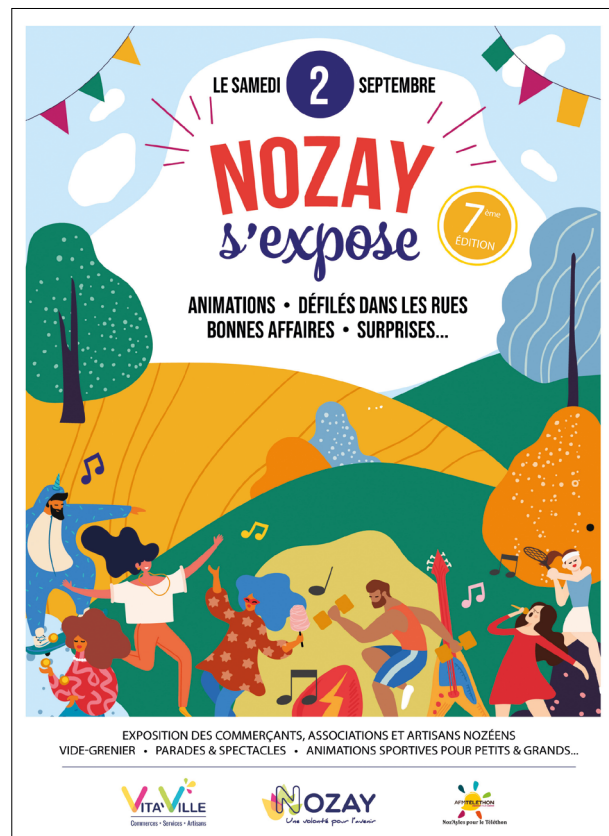
**Découvertes et festivités**

Animations de rue et déambulations, braderie des commerçants, créateurs, associations nozéennes, vide-grenier organisé par Noz'Ayles pour le Téléthon, démonstration des pompiers, animations gratuites pour les enfants et restauration sur place... votre commune sera en fête pour le plaisir de toutes et tous !

**À la rencontre des entreprises et des associations**

Depuis 8 ans, la municipalité et Vita'Ville organisent ce rendez-vous annuel avec la volonté de mettre à l'honneur les acteurs participant au dynamisme de notre commune.

**Venez nombreux samedi 2 septembre 9h à 19h ,au cœur de la commune !**

**Loisirs**

## RANDONNÉE GOURMANDE

La prochaine édition de la randonnée « Patrimoine et gourmandises » aura lieu dimanche 24 septembre.

Découvrez le patrimoine durant cette randonnée de 12 km, à parcourir à pied ou à vélo, ponctuée de pauses gourmandes.

**S'inscrire à la randonnée**

La participation pour la randonnée et le repas est de 15 €/adulte et 7 €/enfant (-10 ans).

**Informations et inscriptions :**  
**www.nozay44.fr** ou à l'accueil de la mairie avant le 16 septembre.  
**02 40 79 79 79**

**Sport**

## OPEN DE TENNIS

La fin du traditionnel tournoi Open de Tennis de Nozay approche : dernière ligne droite cette semaine !

Les demi-finales et les finales se dérouleront à la fin de la semaine. Les finales des grands tableaux, dames et hommes, se joueront ce samedi 8 juillet et s'achèveront avec la remise des prix. Un pot de l'amitié sera offert par la section NOS Tennis.

Venez nombreux pour encourager les joueurs !

**Informations : 06 22 53 49 16**

**Animation**

## BAL DES POMPIERS

Le traditionnel bal organisé par l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Nozay aura lieu samedi 8 juillet.

Rendez-vous à partir de 19h au Centre d'Incendie et de Secours, boulevard du Petit Versailles.

Au programme : musique, convivialité et feu d'artifice pour ponctuer la soirée.

**Bar et restauration sur place.**

**Informations : 06 01 98 59 63**





**Cadre de vie**

## RELIER LES COMMUNES DU TERRITOIRE À VÉLO

Initié en 2018 par la Communauté de Communes de Nozay, le Circuit des 7 étangs relie les communes du territoire en mettant en valeur un élément commun : nos étangs.

Les objectifs de ce circuit sont multiples :

- » favoriser les déplacements du quotidien à vélo ;
- » encourager les pratiques sportives et le tourisme local ;
- » relier les communes le plus directement possible.

### Renforcer le maillage entre les 7 communes

Véritable réseau de déplacements doux reliant les communes et leurs étangs, ce circuit emprunte à la fois, les circuits vélo existants, les voies agricoles et l'ancienne voie ferrée qui deviendra ainsi support de nouvelles formes de mobilités.

### Sortir du territoire

Des connexions sont aussi réalisées ou prévues avec les offres des territoires voisins ou les grands itinéraires vélos consacrés comme « La Vélo-dyssée » ou « Vélocéan ».

Ce circuit constitue une véritable armature du schéma cyclable de la Communauté de Communes.

### Informations et carte :

[www.cc-nozay.fr/circuit-des-7-etangs](http://www.cc-nozay.fr/circuit-des-7-etangs)



**Patrimoine**

## UN ÉTÉ AVEC L'ASPHAN

Depuis 40 ans, l'Asphan œuvre pour la sauvegarde du patrimoine nozéen et contribue à l'animation culturelle du territoire. Découvrez son programme de l'été.

### L'expo « A domicile#2 »

Derniers jours pour profiter de l'exposition « A domicile#2 » proposée par l'association Campagn'Art : Jean-François JOGUET et Jérôme CHARDON exposent leurs œuvres à l'Asphan jusqu'au 8 juillet.

**Chaque dimanche jusqu'au 8 juillet.**

### L'été à la carrière du Parc

La carrière du parc, située route de Rennes, a rouvert ses portes au public depuis le 1<sup>er</sup> juillet. Profitez des deux mois d'été pour (re)découvrir cette ancienne carrière de pierre bleue, trésor du patrimoine nozéen.

**Le mercredi, samedi et dimanche de 14h30 à 18h30 en juillet et août.**

### Balade du chêne fourchu

L'Asphan vous propose une « balade du chêne fourchu » le 11 juillet entre Nozay et Vay. Le parcours ravivera le souvenir de l'ancienne voie ferrée n° 460 000, devenue voie cyclable et pédestre, avec un retour par le chemin des Troches.

**Départ mardi 11 juillet à 18h30 de l'ancienne gare de Nozay (randonnée pédestre sans difficulté : 6 km, soit environ 2h).**

### Ponts d'ici et de Loire-Atlantique

Du 17 juillet au 17 septembre, l'Asphan accueillera deux expositions sur le thème des ponts.

L'exposition « Les ponts d'ici », réalisée par le groupe Histoire de l'Asphan, valorise les ponts des sept communes du territoire alors que « Des ponts qui unissent les hommes », fruit du travail des Archives Départementales de Loire-Atlantique, racontent l'histoire des ponts emblématiques de notre département.

**Le dimanche de 15h à 18h du 17 juillet au 17 septembre.**

### L'Enclos en musique

Au cours des derniers mois, l'Asphan a accueilli plusieurs artistes pour le tournage de clips dans l'Enclos du Vieux Bourg... Une belle manière de valoriser notre patrimoine !

**Les deux clips sont disponibles sur YouTube : « Celebration » de l'artiste nantaise SHAMA et « Incantation » du groupe Azadi Quartet.**





Photo : Sébastien CARLES

### Culture

## THÉÂTRE EN PLEIN AIR

La « Tournée des Villages » fera à nouveau étape à Nozay, cet été, pour une représentation de « Tristesse et joie dans la vie des girafes ».

Chaque année, la commune accueille le Théâtre Régional des Pays de la Loire qui joue en plein air, dans une commune différente chaque jour.

### Tristesse et joie dans la vie des girafes

Une petite fille de 9 ans fugue, dans une Lisbonne dévastée par la crise économique. Sur son chemin, elle fera autant de rencontres qu'elle aura de prises de conscience sur le monde qui l'entoure. Ce conte surréaliste, souvent drôle et touchant, interroge le monde économique et social à hauteur d'enfant.

### Partager un moment

Les représentations de la « Tournée des Villages » sont, avant tout, l'occasion de créer du lien social et de partager un moment convivial.

Les comédiens vous invitent, avant et après la représentation, à se rencontrer et échanger autour d'un petit gâteau ou d'une boisson.

**Dimanche 23 juillet à 20h30 à l'étang de loisirs Jean Guyon**

Prix libre : 4, 8 ou 12 €

### Agenda

## QUE FAIRE À NOZAY EN JUILLET ET AOÛT ?

### Lundi 3 juillet

9h30 | Don du sang, salle des Étangs

### Jeudi 6 juillet

12h15 | Récré du jeudi, salle Jouvence

### Samedi 8 juillet

19h | Bal des pompiers, Centre d'Incendie et de Secours

### Mardi 11 juillet

18h | Balade du Chêne fourchu avec l'Asphan, départ de la salle Jouvence

### Vendredi 21 juillet

14h30 | Maman les p'tits bateaux, qui vont sur l'eau, ont-ils des jambes (Loisirs à l'Air Libre), Les Bassins de la Chesnaie

### Samedi 22 juillet

14h | Contes cosmiques pour voyager la tête dans les étoiles (Loisirs à l'Air Libre), salle de la Chesnaie / Stade de foot

14h | Les curiosités du ciel de l'été (Loisirs à l'Air Libre), salle de la Chesnaie / Stade de foot

### Dimanche 23 juillet

20h30 | Théâtre en plein air « Tristesse et joie dans la vie des girafes », étang de loisirs Jean Guyon

### Samedi 29 juillet

14h | Interactiv'it (Loisirs à l'Air Libre), jardin public

### Vendredi 18 août

14h30 | Parcours géants (Loisirs à l'Air Libre), Les Bassins de la Chesnaie

21h | Rando semi-nocturne en VTT et orientation (Loisirs à l'Air Libre), jardin public

### Lundi 21 août

Dès 9h30 | Village étape du Tour de l'Avenir, étangs de loisirs

12h15 | Départ de la 2<sup>e</sup> étape du Tour de l'Avenir, étangs de loisirs

### Mardi 22 août

10h | Le coin des tout-petits (Loisirs à l'Air Libre), jardin public

### Mercredi 23 août

14h30 | Atelier créatif autour du bois et du papier, LaMano

### Jeudi 24 août

20h30 | Ciné de plein air et concert (Loisirs à l'Air Libre), place de Grandmaison

### Mardi 29 août

15h | Jeux et contes autour des plantes (Loisirs à l'Air Libre), jardin public

### Mercredi 30 août

14h30 | Atelier créatif autour du bois et du papier, LaMano

### Jeudi 31 août

9h30 | Don du sang, salle des Étangs

### Vendredi 1<sup>er</sup> septembre

19h30 | Forêts enchantées (Loisirs à l'Air Libre), Les Bassins de la Chesnaie

### Samedi 2 septembre

À partir de 8h30 | Vide-grenier (Noz'Ayles pour le Téléthon), centre-ville

À partir de 9h | Nozay s'expose (Vita'Ville et municipalité), centre-ville

### Jeudi 7 septembre

12h15 | Récré du jeudi, salle Jouvence

# NOZAY

**VIDE GRENIER**

**2 SEPTEMBRE 2023**

**de 8h30 à 18h00**

**Dans le centre ville de Nozay**

**Accès au vide grenier par la rue Aristide Briand  
puis rue de la Gare**

(interdit aux professionnels)

2,50 € le ml avec une voiture

Ouverture aux exposants de 7h00 à 8h15

Café d'accueil

**Bar et restauration sur place**

*Toutes les recettes du vide grenier, y compris les  
emplacements, seront reversées en totalité au Téléthon.*

Dossier d'inscription à télécharger sur [www.nozay44.fr](http://www.nozay44.fr)

**Inscription obligatoire**

Renseignements et réservations au **06 83 02 95 87**



59<sup>ème</sup> édition

AVEC LE SOUTIEN DE



2<sup>ème</sup> étape Nozay - Chinon

# TOUR DE L'AVENIR

21 août 2023

Départ de Nozay à  
12h15  
de la base de loisirs



Passage par  
Vay  
La Grigonnais  
Puceul  
Abbaretz

VILLAGE ÉTAPE DÈS 9H30  
BASE DE LOISIRS DE NOZAY



[www.tourdelavenir.com](http://www.tourdelavenir.com)



La société de proximité  
au service des familles

www.k-services.fr  
33 rue Alexis Letourneau  
44170 NOZAY  
06 03 33 74 48  
contact@k-services.fr

Entretien du jardin  
Garde d'enfants  
Repassage  
Ménage

RÉDUCTION D'IMPÔT IMMÉDIATE



Contrôle Technique Automobile Nozéen  
46 route d'Abbaretz - Z.A du Pré-Saint-Pierre - 44170 NOZAY  
Tél. 02 40 87 99 23

Changement d'adresse !



Retrouvez nos conseillers  
dans notre agence FICAMEX de :

CRÉER ET REPRENDRE  
DÉVELOPPER  
CONSOLIDER  
TRANSMETTRE

NOZAY  
Pôle des Carriers  
1 Bis Bd du Petit Versailles  
02 40 87 38 37



Un nouveau service : La Fic'Annexe !  
Un lieu convivial et professionnel, modulable en fonction de vos besoins.

contact@ficamex.fr www.ficamex.fr

EXPERTISE COMPTABLE - CONSEIL - GESTION - AUDIT



DOMAINE DE L'AVENIR

Evénements entreprises & particuliers

SALLES & HEBERGEMENTS

2 Salles - de 20 à 130 personnes

Emmanuelle MOREAU - domainedelavenir@gmail.com  
06 73 24 70 35 - www.domaine-de-lavenir.com



CÉCILE ROSSIN

Rédactrice web / print freelance

Je propose mes services pour la  
rédaction de textes, la  
réalisation d'images (photos,  
vidéos) et des conseils en SEO...  
pour tous vos supports de  
communication : sites web,  
réseaux sociaux, magazines...

06 87 49 19 28  
cecilerossin@gmail.com

Siret : 94807833200012

Épargne,  
Crédits,  
Assurances,  
Téléphonie,  
Protection  
du domicile

Pour en savoir plus



Crédit Mutuel  
Nozay-Derval

36089@creditmutuel.fr  
02 28 05 40 41

Crédit Mutuel

CRCM LACO - 10 rue de Rieux CS 14003 44040 Nantes Cedex 01 SIREN 870 800 299 RCS Nantes

Installation et maintenance de bornes de recharge



2 route de Nort-sur-Erdre  
44170 NOZAY  
06 50 24 31 12  
plugmeup44@gmail.com

Des économies toute l'année  
avec votre carte de fidélité !



15 Bd du Petit Versailles  
Zone du Pontrait à NOZAY

02 28 05 32 01

@BricomarcheNozay

Ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h